

## Fiche élève

**NOM**

**Prénom**

**Classe**

---

### Propositions d'activités

1. Quels sont les atouts de Strasbourg pour prétendre être une métropole européenne ? *(Doc.1)*
2. Quels sont d'après l'étude allemande les caractéristiques de la région du Rhin supérieur ? *(Doc.2)*
3. Pour chacune des régions qui font partie du Rhin supérieur, faites la liste de ses atouts et de ses faiblesses. *(Doc.2)*
4. Quelles sont les faiblesses de l'Alsace et donc de Strasbourg ? *(Doc.2)*
5. A partir des analyses précédentes, établir un plan correspondant au sujet : "Strasbourg est-elle une métropole européenne ?" *(Doc.1 et 2)*

## Doc. 1 - L'ambition de Strasbourg

“Pour Pierre Pflimlin comme pour ses successeurs, le projet visant à faire de Strasbourg une grande métropole rhénane passe d'abord par une certaine affirmation du « rayonnement » de la ville. Ce rayonnement repose avant tout sur des bases économiques : c'est toute l'histoire du développement industriel du Port du Rhin, avec l'implantation de grosses unités de production comme General Motors, ainsi que l'histoire du développement de zones tertiaires à partir de 1970, à Vendenheim au nord, au Baggersee au sud et à HautePierre à l'ouest.

Mais la dynamique économique, c'est aussi l'extension des activités tertiaires dites supérieures, l'essor des universités et des activités de recherche, la création d'un World Trade Center au Centre Halles, l'affirmation du rôle bancaire de Strasbourg, la montée en puissance de la foire européenne, le développement du tourisme et de l'hôtellerie ainsi qu'une activité de congrès très soutenue.

En effet, si on mesure le niveau de métropolisation d'une agglomération au surdéveloppement de ses activités fonctionnelles supérieures par rapport à sa population fondamentale, on peut dire que Strasbourg joue sa dimension métropolitaine à travers trois aspects fondamentaux de ses activités où sa place n'est pas celle d'une ville ordinaire de 500 000 habitants :

- la présence d'institutions internationales dont les institutions européennes ;
- le développement de la recherche nucléaire, pharmaceutique et chimique notamment et le rayonnement sans cesse renforcé de son enseignement supérieur ;
- l'excellence culturelle de ses manifestations et de ses créations à partir des structures locales à la réputation consommée : les créations du TNS, l'Opéra du Rhin, les rendez-vous musicaux strasbourgeois, classiques comme le Festival de Musique, ou contemporains comme Musica, le carrefour européen des littératures... L'accueil de la chaîne culturelle franco-allemande ARTE vient compléter ce tableau.

Mais la composition même de la ville et son esthétique particulière participent aussi à l'effort permettant de hisser Strasbourg au rang de métropole. Au-delà des aspects purement fonctionnels liés à la métropolisation de la ville, chaque maire a également veillé à développer les aspects formels d'une grande métropole : Strasbourg, grande ville, doit ressembler physiquement aussi à une métropole.”

BADARIOTTI (D.), KLEINSCHMAGER (R), STRAUSS (L),  
*Géopolitique de Strasbourg, permanences et mutations du paysage politique depuis 1871*,  
La bibliothèque alsacienne, Editions La Nuée Bleue, 1995.

## **Doc.2 - Un article des D.N.A. qui a fait du bruit**

### **Economie du Rhin supérieur : un fossé demeure**

*Le Rhin supérieur est-il une entité économique ? La réponse, qui n'est pas si simple, est au centre d'une étude commandée par Stuttgart. Ces résultats indisposent en Alsace.*

Le pavé de 270 pages bien tassées commandé par le ministère de l'Économie du Land du Bade-Wurtemberg commence à circuler en Alsace dans une version traduite. Intitulée « Structure et évolution du fossé du Rhin supérieur en tant que site économique européen », cette étude a pour objectif d'éclairer les autorités du Land en matière de développement économique et d'aménagement du territoire. Trois instituts, à Tübingen, Bâle et Mannheim, ont concouru à sa rédaction.

#### **« Économie coloniale »**

C'est peu dire que le document choque certains milieux en Alsace si l'on se réfère aux déclarations de Claude Danner, en public samedi dernier à la Foire européenne de Strasbourg : « Cette étude (...) sur l'évolution du site économique européen du Rhin supérieur considère que l'Alsace devrait devenir une plate-forme de production industrielle pour les entreprises allemandes, en raison de sa faible densité de population, de la qualité de sa main d'oeuvre et des terrains disponibles, alors que les centres de décision et les services à forte valeur ajoutée seraient développés sur la rive droite du Rhin. Serions-nous en train de réinventer l'économie coloniale ou n'y a-t-il que les étrangers pour apprécier certaines capacités de l'Alsace ? », demandait le président de la CCI du Bas-Rhin.

Premier à s'être saisi du document, le réseau des CCI d'Alsace s'est, de fait, inquiété de l'influence que pourrait avoir cette analyse sur les décisions du Land et s'en est ouvert par lettre auprès du préfet de région et du président du conseil régional. Un rapport alternatif est en cours de préparation.

#### **« Répartition du travail »**

Que disent les experts mandatés par Stuttgart ? D'abord que le Rhin supérieur n'a pas d'évolution propre. Chacun des trois territoires nationaux qui le composent suit une logique de développement dominée par l'évolution de son Etat d'appartenance. A défaut d'homogénéité, le Rhin supérieur serait un « site économique » caractérisé par son niveau élevé de développement, des liens géographiques et sa position centrale en Europe. Ses territoires ont des atouts complémentaires : « Il s'agit d'une constellation, dans laquelle apparaissent les signes précurseurs d'une répartition du travail au profit de l'ensemble de la région ».

Les auteurs suggèrent ainsi de poursuivre le développement du versant allemand en tant que centre de services à haute valeur ajoutée, y compris dans la recherche et le transfert de technologies et d'« étendre ce rôle au-delà de la frontière ». Les atouts de l'Alsace « en font le site prédestiné pour l'implantation des entreprises de production qui, en outre, ne peuvent renoncer à la proximité de services importants pour elles (à droite du Rhin) ». Bâle, dans cette division du travail, maintiendrait sa position dans la recherche avancée et la banque en tant que « seule place financière internationale dans la région analysée », hormis Francfort.

#### **« Transports sous-développés »**

Pour pérenniser ce partage des rôles et en tirer les fruits, l'étude suggère plusieurs pistes d'action. D'abord le renforcement des infrastructures de transport, surtout à travers le Rhin : « Les transports publics enregistrent ici un grand déficit : dans ce domaine, l'Alsace est particulièrement sous-développée par rapport aux autres territoires ».

En ce qui concerne le marché du travail, il est suggéré d'améliorer la mobilité de la main d'oeuvre, notamment par la construction de logements. Enfin, en matière de création d'entreprises nouvelles, faible dans l'ensemble du Rhin supérieur, la « répartition du travail » s'impose encore au détriment de l'Alsace : « Le fait que la création d'industries ait lieu en dehors des centres de forte concentration démographique et que les services soient peu enclins à créer des entreprises en Alsace sont des données que les politiciens ne peuvent modifier ».

### **« Subir ou conduire »**

On conçoit que ces affirmations, dont certaines sont incontestables à défaut d'être agréables, irritent quelques esprits sur la rive gauche du Rhin. Que l'Alsace se développe comme une plateforme de production accueillante aux investissements étrangers est un fait connu. Dès 1990, par exemple, l'INSEE Alsace avait mis les points sur les i en intitulant son étude sur l'industrie régionale : « Des emplois de production commandés par l'extérieur ». D'autres travaux ont mis l'accent sur la situation de dépendance que connaît l'Alsace mais on ne peut pas non plus ignorer les succès obtenus justement dans le tertiaire de haut niveau, comme l'implantation du siège d'Aventis.

« Il est normal que cette étude choque les CCI dans toute l'Alsace. Le risque est justement d'accentuer la dépendance de la région, de diminuer ses marges de manoeuvre ou de confiner l'Alsace dans une situation qui n'a pas que des avantages », observe Bruno Jacquemin, le directeur général de la Chambre régionale de commerce et d'industrie. Décapante, l'étude allemande est finalement jugée unilatérale. « Cette vision d'un rôle économique restreint de notre région, s'interroge encore Claude Danner, doit-elle être subie ou voulons-nous conduire notre avenir ? »

Antoine Latham